

IQLAA, ACCÉLÉRATEUR D'ENTREPRISES CULTURELLES APPEL À CANDIDATURES — 1^{ÈRE} ÉDITION

1. À PROPOS DU PROGRAMME

Iqlaa est un **programme d'accélération destiné aux entreprises culturelles et créatives marocaines portées par des jeunes de 18 à 35 ans**. Son objectif est de renforcer la structuration de ces entreprises, soutenir leur croissance et accompagner leur passage à l'échelle, afin de booster leur impact social et économique.

Financé par l'Union européenne (UE), ce projet est porté par **Africalia, la Fondation Hiba et l'Institut français** et s'inscrit dans le cadre du **partenariat entre l'Union européenne et le Royaume du Maroc** pour soutenir le développement des industries culturelles et créatives (ICC) au Maroc.

L'accélérateur Iqlaa se déroulera sur 3 éditions, jusqu'à fin 2029. Pour cette première édition, **Iqlaa accompagnera une vingtaine de jeunes entrepreneurs des ICC dans le développement de leurs activités et dans la mise en œuvre de leur projet de croissance**, grâce à un **dispositif d'accompagnement ciblé** et un **soutien financier adapté** à leurs besoins.

Le programme proposera un **parcours en trois étapes successives** - Intégration, Renforcement et Impulsion - conçu pour accompagner les entreprises des ICC à chaque étape de leur croissance. Les deux premières phases se concentreront sur la consolidation du modèle économique, tandis que la troisième facilitera le passage à l'échelle, à travers la préparation à l'investissement et à l'export. Par ailleurs, l'attribution de bourses d'amorçage et de croissance viendra accompagner la croissance des entreprises et pérenniser leur implantation au sein de l'écosystème culturel et créatif marocain.

Le programme cible les entreprises des ICC qui regroupent les filières suivantes :

- Animation, jeux vidéo et multimédia
- Artisanat et arts créatifs
- Arts de la scène
- Arts visuels
- Diffusion et distribution (TV, radio, plateformes)
- Cinéma et Audiovisuel
- Événements et Festivals
- Livres et Édition
- Mode et Design
- Musique et Industrie musicale
- Patrimoine, Tourisme culturel, Architecture, Gastronomie
- Presse et Médias
- Publicité et Marketing

2. OBJECTIF DE L'APPEL À CANDIDATURES

L'objectif de cet appel à candidatures est d'**identifier la vingtaine d'entreprises qui intégreront la première édition du programme d'accélération Iqlaa.**

Les entreprises sélectionnées suivront les deux premières phases du programme (Intégration et Renforcement), avec, à la clé, un premier financement sous la forme d'une bourse d'amorçage (30 000 à 50 000 dirhams). Elles bénéficieront également d'une préparation intense pour affiner leur projet de croissance et se préparer à pitcher devant un jury d'experts. Les entreprises lauréates pourront ensuite intégrer la phase Impulsion et bénéficier d'un accompagnement renforcé, d'un séjour immersif en Europe, et d'une bourse de croissance pouvant aller jusqu'à 450 000 dirhams.

À la clé de cet appel :

- Des formations ciblées
- Du coaching business
- Des rencontres entre pairs
- Du réseautage avec l'écosystème culturel et créatif marocain
- Du financement pour mettre en œuvre son projet de croissance

3. ACCOMPAGNEMENT IQLAA

Rejoindre l'accélérateur Iqlaa, c'est bénéficier d'un accompagnement sur mesure, adapté aux besoins des entreprises des secteurs culturels et créatifs, mixant approches collective et individuelle, pour accompagner les entreprises à chaque étape de leur accélération. C'est pourquoi le programme propose une approche progressive à travers **trois parcours successifs** : Intégration, Renforcement et Impulsion.

- 1- Intégration (2 mois) :** Phase très courte pour réaliser le diagnostic des besoins individuels et définir un plan d'action avec des experts en entrepreneuriat culturel. La phase se clôture par un bootcamp (5 jours) pour affiner sa stratégie, confronter ses idées et rencontrer les autres entrepreneurs du parcours. À la suite du bootcamp, chacun est invité à soumettre un dossier complet de son projet (plan d'action et budget) en vue de l'obtention de la bourse d'amorçage.
- 2- Renforcement (3 mois) :** Parcours qui combine coaching individuel et formations collectives pour consolider son modèle économique, aborder des thématiques clés de l'entrepreneuriat culturel (propriété intellectuelle et droits d'auteurs, marketing digital, gestion comptable, etc.) et se préparer aux pitches, étape décisive pour accéder au parcours Impulsion et obtenir la bourse de croissance.
- 3- Impulsion (5 mois) :** Parcours intense axé sur des modules spécifiques à l'accélération tels que la préparation à l'investissement, à la levée de fonds, et à l'export ou encore, la

digitalisation et monétisation de contenus. En parallèle, le mentorat financier, d'une part, et le mentorat créatif, d'autre part, viendront offrir un accompagnement sur mesure. Enfin, la promotion bénéficiera d'un séjour immersif en Europe à la rencontre de l'écosystème ICC européen. Ce séjour (6 jours, voyage compris) se tiendra l'automne-hiver 2027-28.

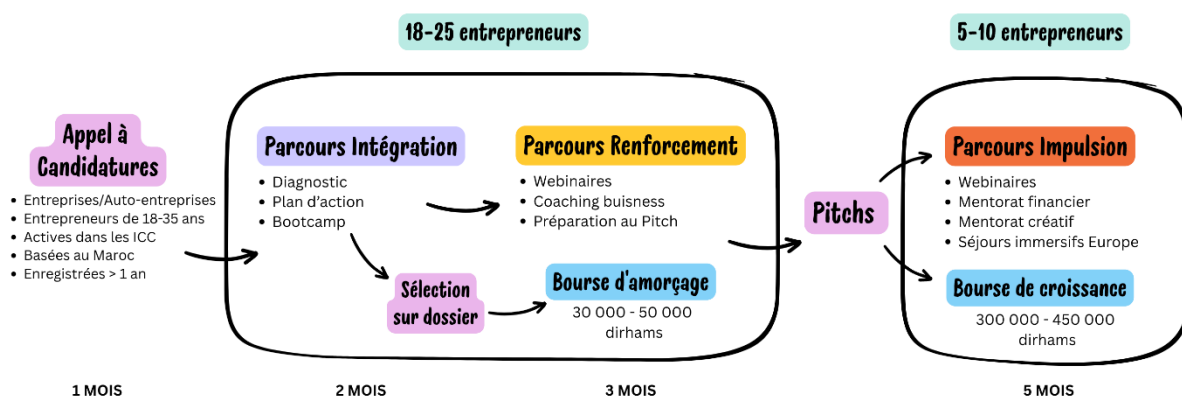
4. SOUTIEN FINANCIER

En parallèle de l'accompagnement, Iqlaa vise aussi à accompagner la croissance des entreprises ICC à travers l'attribution de deux bourses : amorçage et croissance.

- **Bourse d'amorçage** (entre 30 000 et 50 000 dirhams) : A la suite de la phase Intégration, les entrepreneurs peuvent se voir octroyer une bourse d'amorçage afin de financer une partie de leur projet de croissance. **L'ensemble des entreprises lauréates de cet appel peuvent recevoir cette bourse d'amorçage** si elles justifient d'une assiduité continue lors du parcours Intégration.
- **Bourse de croissance** (entre 300 000 et 450 000 dirhams) : A l'issue des sessions de pitches, seules les entreprises lauréates obtiendront une bourse de croissance afin de couvrir la mise en œuvre de leur projet de croissance.

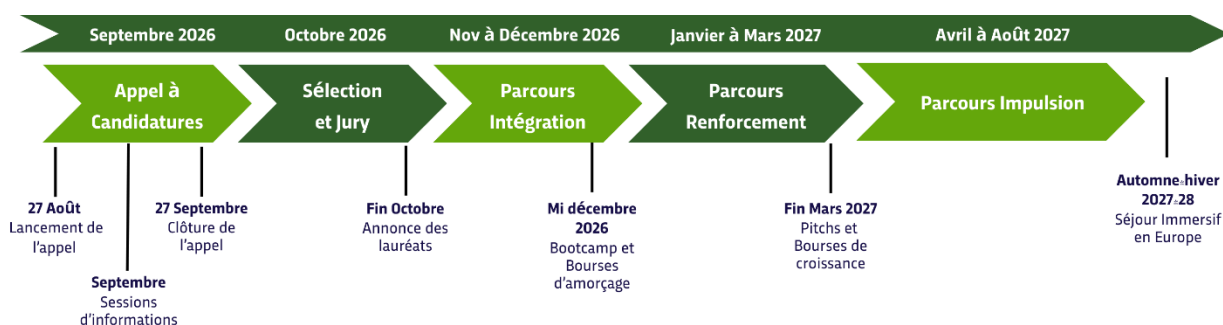
Outre l'accompagnement technique et financier, Iqlaa offre aussi de véritables **opportunités de réseautage**, à la fois au Maroc et à l'international : participation à des forums ICC, rencontre avec l'écosystème local, visites sur site (entreprises, incubateurs, espaces culturels, etc.), et séjours immersifs en Europe.

Voici le parcours, en résumé :



5. CALENDRIER ÉDITION 1

- 27 août – 27 septembre 2026 : Dépôt des candidatures
- Octobre 2026 : Instruction des dossiers et sélection des lauréats
- Novembre – décembre 2026 : Parcours Intégration
- Mi-décembre 2026 : Bootcamp & Attribution des bourses d'amorçage
- Janvier – mars 2027 : Parcours Renforcement
- Mars 2027 : Pitch & Sélection pour la phase suivante et l'attribution des bourses de croissance
- Avril 2027 août 2027 : Parcours Impulsion
- Automne-Hiver 2027/28 (date à confirmer) : Séjour immersif en Europe (6 jours, voyage compris)



6. CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

Pour être éligible, les candidats doivent remplir les conditions suivantes :

- ✓ Être une **organisation** de type entreprise SARL, SA ou auto-entreprise, **légalement enregistrée** auprès des autorités nationales compétentes et disposer de statuts légaux
- ✓ Exister juridiquement depuis au **minimum 1 an** (au moment de la candidature, au plus tard au 27 septembre 2026)
- ✓ Être une **structure culturelle et/ou créative**, active dans l'une des filières des ICC telles que définies par la Fédération des Industries Culturelles et Créatives (FICC)¹
- ✓ Être **basée au Maroc** (à la fois l'entreprise et la personne référente sont résidentes au Maroc)
- ✓ Être portée par une **personne référente**² **qui a entre 18 et 35 ans** et qui parle couramment **soit le français soit le darija**³.
- ✓ Avoir rempli le **dossier de candidature** et fourni toutes les pièces demandées
- ✓ Être **disponible** pour participer au programme sur toute sa durée

¹ **Secteurs éligibles** : Animation, jeux vidéo et multimédia ; Artisanat et arts créatifs ; Arts de la scène ; Arts visuels ; Diffusion et distribution (TV, radio, plateformes) ; Cinéma et Audiovisuel ; Événements et Festivals, Livres et Édition ; Mode et Design ; Musique et Industrie musicale ; Patrimoine, Tourisme culturel, Architecture, Gastronomie ; Presse et Médias ; Publicité et Marketing

² La **personne référente** est la personne désignée pour représenter l'organisation et soumettre sa candidature dans le cadre de cet appel. Elle doit avoir pouvoir de décision au sein de l'organisation qu'elle représente, c'est-à-dire être dirigeant-e de l'organisation ou associée. Elle s'engage à participer à l'ensemble du programme IQLAA.

³ Le programme IQLAA se déroulera **en français et en darija**. La maîtrise de l'une de ces deux langues est obligatoire. La capacité à comprendre l'autre langue est souhaitée (mais non éliminatoire). Dans une perspective d'internationalisation, une bonne maîtrise de l'anglais est également souhaitée mais non obligatoire.

Ne sont pas éligibles :

- ✕ Les associations et organisations à but non lucratif
- ✕ Les organismes publics ou parapublics (entreprises d'Etat, agence gouvernementale, écoles publiques, etc.)

7. CRITÈRES DE SÉLECTION

La sélection s'effectue à la fois sur le profil de l'entreprise et de l'entrepreneur qui la représente, ainsi que sur le projet de croissance proposé.

Critère	Éléments appréciés	Points
1- Pertinence de l'entreprise et de son offre	Clarté du problème traité, adéquation de la solution, valeur ajoutée culturelle ou créative, approche innovante	5
2- Maturité et capacité de gestion de l'entreprise	Ancienneté, stade de développement, résultats démontrés ; Gouvernance et structuration des rôles ; Moyens de gestion et équipements	5
3- Expérience de la personne référente et de son équipe	Profil de la personne référente, Expertise technique, complémentarité des compétences	5
4- Compréhension du marché et positionnement stratégique	Connaissance du public cible, concurrence, partenariats, reconnaissance internationale, différenciation, positionnement stratégique de l'entreprise vis à vis du marché/de l'écosystème	5
5- Solidité du modèle économique	Modèle de revenus clair et viable, stratégie de tarification, canaux de distribution ; Niveau et évolution du chiffre d'affaires et du résultat sur les années précédentes, Sources des financements déjà mobilisés	5
6- Projet de croissance et Potentiel de passage à l'échelle	Cohérence, réalisme et durabilité du projet proposé et potentiel de croissance de la structure au regard du projet proposé, capacité de développement, réplification du modèle, impact	5
7- Cohérence et efficience du Budget	Adéquation entre le budget présenté et les besoins exprimés, entre les dépenses prévues et les activités proposées, rapport coût-efficacité	5
8- Motivation et adéquation avec l'accélérateur Iqlaa	Besoins de croissance exprimés, vision stratégique, engagement, capacité à tirer parti du programme	5
BONUS - Contribution sociale, territoriale et responsable	Développement territorial, jeunesse, égalité des genres, environnement, numérique/innovation	+2

8. PROCESSUS DE SÉLECTION

La sélection se fera en plusieurs étapes :

- Etape 1 : Contrôle de l'éligibilité des candidatures (selon les critères d'éligibilité)
- Etape 2 : Évaluation par les membres du jury (selon les critères de sélection)
- Etape 3 : Réunion du Comité Central pour agréger les notes des jurés et statuer sur la sélection
- Etape 4 : Annonce des candidats retenus

Le jury est composé des membres du consortium (Fondation Hiba, Africalia, Institut français) et de représentants culturels marocains, tous experts des industries culturelles et créatives et expérimentés dans l'accompagnement d'entreprises créatives.

9. DOSSIER DE CANDIDATURE

Pour soumettre votre candidature, veuillez remplir le [formulaire d'inscription en ligne](#) en y ajoutant les **7 annexes** suivantes : 1-Présentation de l'entreprise, 2-Budget Projet, 3-Documents d'enregistrement et statuts, 4-Lettre d'engagement, 5-CV, 6-Pièce d'identité, 7-RIB.

Plus d'informations par annexe :

- **Annexe 1: Présentation de l'organisation** : Document succinct présentant votre organisation, avec si possible des photos et/ou liens vers des vidéos promotionnelles. Format : max 2 pages (PDF, PPT, etc.)
- **Annexe 2: Budget du projet de croissance** : Il s'agit du budget du projet pour lequel vous candidatez à l'accélérateur Iqlaa. C'est ce projet qui sera financé, en tout ou en partie, en cas de sélection. Iqlaa peut financer votre projet à hauteur de la fourchette suivante : **300 000 MAD minimum - 450 000 MAD maximum**. Si votre projet a un budget plus élevé, vous devez être en mesure de financer la part non couverte par Iqlaa, sachant que la contribution d'Iqlaa ne peut pas dépasser 450 000 MAD.
Parmi les activités susceptibles de faire partie de ce projet : développement de nouveaux produits/services, activités de marketing et communication, acquisition de matériel et d'équipement, innovation digitale et technologique, renforcement des équipes, accès à de nouveaux marchés, accompagnement juridique et fiscal. Format : Excel (utiliser le modèle de budget à télécharger [ici](#)⁴).
- **Annexe 3: Documents d'enregistrement et statuts** : Copie de la publication officielle des statuts et des documents d'enregistrement de l'organisation candidate. Format : Tous les documents scannés dans un seul PDF.

⁴ Pour les annexes 2 (budget) et 4 (lettre d'engagement), seul les modèles fournis avec cet appel seront acceptés, veuillez les télécharger directement dans cet appel. Aucun autre modèle que ceux fournis ne sera accepté et risque d'entraîner l'inéligibilité de votre candidature.

- **Annexe 4 : Lettre d'engagement** signée par la personne référente qui s'engage à participer à l'ensemble des activités du programme Iqlaa. Format : PDF (utiliser le modèle de lettre à télécharger [ici](#)⁵).
- **Annexe 5 : CV détaillé de la personne référente.** Format : Maximum 2 pages, en PDF.
- **Annexe 6 : Pièce d'identité officielle de la personne référente** : Copie du passeport ou de la carte d'identité de la personne référente, en cours de validité. Formats : JPG ou PDF.
- **Annexe 7 : Preuve de l'existence d'un compte bancaire au nom de l'organisation candidate** : Relevé d'identité bancaire (RIB) ou attestation bancaire. Formats : JPG ou PDF.

10. INFORMATIONS ET CONTACT

- **Dates clés de l'appel à candidatures**
 - 27 août : Ouverture des candidatures
 - 9 septembre : Info Session en ligne
 - 9-22 septembre : Info Sessions en présentiel
 - 27 septembre, 23h59 : Clôture des candidatures
- **Sessions d'information**
 - **Info Session en ligne** (bilingue FR/AR, réponses en EN possible) : mercredi 9 septembre à 12h00 (heure locale). Inscrivez-vous dès à présent : <https://cutt.ly/QygIBjk7>
 - **Info Session sur place** (bilingue FR/AR) dans plusieurs villes – dates et lieux à venir
- **Comment candidater ?**
 - Via le formulaire en ligne (vous pouvez choisir la langue) : <https://cutt.ly/aygICpT5>
 - Par mail à iqlaa@fondationhiba.ma en envoyant votre dossier complet (formulaire + annexes)
- **Une question ?** Venez à l'une des sessions d'information ou envoyez-nous un mail à iqlaa@fondationhiba.ma. Les questions reçues seront rassemblées au sein d'une FAQ publiée sur les sites internet d'Africalia et de la Fondation Hiba.

Iqlaa est un projet financé par l'Union européenne et mis en œuvre par un consortium international (Africalia, Fondation Hiba, Institut français). Les vues et opinions exprimées n'engagent que leur(s) auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement celles de l'Union européenne ou de la Commission européenne. Ni l'Union européenne ni la Commission européenne ne peuvent en être tenues pour responsables.

⁵ Idem.